Élections professionnelles 2022

CAPN

Directeurs d'établissements

sanitaires, sociaux et médico-sociaux

ENGAGEMENT
EFFICACITÉ
PROXIMITÉ

SMPS
LA VOIX DE **TOUS** LES MANAGEURS DE **SANTÉ**

Affilié à l'UNSA
Santé Sociaux Public et Privé

D3S : LE DÉMANTÈLEMENT, C'EST NON !

LE SMPS PORTE LA VOIX DES DIRECTEURS DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Indépendant de toute affiliation politique, le SMPS est force de propositions pour l'évolution du système de santé et la défense de ses Directeurs.

Seul syndicat dont l'ensemble des élus sont des manageurs travaillant en établissement, le SMPS se réclame d'un syndicalisme moderne fondé sur la crédibilité, sur la volonté constante d'être constructif et la proximité, à travers notre maillage régional d'élus et la délégation nationale. **Notre action demeure avant tout la défense individuelle et l'accompagnement des collègues à toutes les étapes de leur carrière.**

CE QUE DEFEND LE SMPS: UN SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO SOCIAL FORT ET LA VALORISATION DE NOS METIERS

Le constat pour les D3S est sans appel : **Dix ans sans revalorisation statutaire. Vingt ans d'invisibilisation des structures, de l'enfance, du handicap, du grand âge, de la pauvreté et de la précarité.**

A force d'une absence de reconnaissance des spécificités de leurs métiers et avec un SMPS minoritaire, les D3S n'ont connu aucune revalorisation statutaire depuis près de dix ans.

Deux décennies à ne pas prendre en compte les réalités des plus fragiles et des institutions qui les accompagnent.

Deux décennies à organiser le sous-financement des établissements et services avec des mécanismes permettant aux tutelles de se renvoyer les responsabilités dos à dos. Le tout conduisant logiquement à un démantèlement du corps débuté avec la promulgation de la loi 3DS et le transfert d'une partie de nos collègues D3S dans le giron des conseils départementaux.

L'enjeu n'est pas le passé. L'enjeu c'est la prochaine décennie et la sauvegarde de nos métiers.

La fusion du corps des D3S avec celui des DH mènerait à la disparition des fonctions indispensables assurées par les D3S. Ceux qui prétendent défendre les D3S en prônant depuis plus de 10 ans la fusion défendent en vérité la disparition d'un corps important dans la fonction publique et dans l'excellence de la prise en charge des populations fragilisées tant dans le secteur médico-social que dans le secteur social mais aussi dans le secteur sanitaire.

LE PROGRAMME DU SMPS : ENG AGEMENT, EFFICACITE, PROXIMITE

Il n'y a en revanche aucune fatalité. Le SMPS pose une alternative très claire. Au lieu d'une disparition du corps des D3S, qui aurait pour conséquence de renforcer le délitement du service public hospitalier, **le SMPS prône la reconnaissance d'un secteur sanitaire, social et médico-social fort, en défendant et en valorisant les D3S.**

La méthode du SMPS se fonde en priorité sur la recherche de résultats concrets à travers le dialogue et la négociation. Elle permet d'aboutir à des avancées concrètes. Fidèles à nos valeurs et à l'attachement au service public, **les objectifs du SMPS demeurent donc à la fois ambitieux, pragmatiques et visent toujours à l'amélioration du système de santé, à la valorisation du service public hospitalier et à la défense de ses Directeurs.**

Avec un SMPS majoritaire, les deux priorités que nous défendons seront pleinement portées : la revalorisation de la rémunération des D3S et la revalorisation des chefferies D3S.

Pourquoi voter SMPS en 2022 quand on est D3S ?

- **Pour revendiquer la reconnaissance des spécificités de notre métier et de nos établissements.**
- **Pour changer de paradigme de gestion,** les responsabilités exercées ne se mesurant pas principalement à l'aune budgétaire.
- **Pour demander l'alignement statutaire et indemnitaire automatisé sur le corps des directeurs d'hôpital sur le principe de *« à responsabilités égales, reconnaissance égale ».***
- **Pour la création d'un GRAF, une NBI repensée et un élargissement des postes donnant accès aux échelons fonctionnels et des postes fonctionnels.**
- **Pour des mesures de reconnaissance de l'exercice territorial** à la hauteur de nos responsabilités, en soulignant notamment l'impact de l'isolement dans nos conditions d'exercice.
- **Pour la promotion et la valorisation de nos métiers pour faire cesser le démantèlement de notre corps et retrouver l'attractivité.**

Pour que les métiers des D3S soient attractifs et reconnus à la hauteur de leurs responsabilités,

Pour retrouver un exercice apaisé et une qualité de vie au travail respectée,

Pour renouer avec le sens du service public qui fait nos métiers,

Aux élections professionnelles, votez SMPS !

Retrouvez le programme du SMPS en scannant ce QR code

Élections professionnelles 2022

CAPN

Directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

ENGAGEMENT
EFFICACITÉ
PROXIMITÉ

SMPS
LA VOIX DE **TOUS** LES MANAGEURS DE **SANTÉ**

Affilié à l'UNSA
Santé Sociaux Public et Privé

D3S : LE DÉMANTÈLEMENT, C'EST NON !

« QU'EST-CE QUE LA CAPN ? »

Les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) sont les instances de représentation des titulaires de la fonction publique des corps à gestion nationale. Celles-ci statuent sur les situations individuelles relatives notamment aux recours sur évaluation ou aux recherches d'affectation. Les élus en CAPN sont vos interlocuteurs pour l'élaboration des tableaux d'avancement à la hors classe et à la classe exceptionnelle. Ils peuvent vous conseiller à chaque étape de votre carrière en matière de mobilité, de parcours ou de recours.

Deux élus de la CAPN siègent également en instance collégiale, compétente pour l'accès aux chefferies et aux emplois fonctionnels d'adjoint et de Chef d'établissement.

1 SARAH RODRIGUEZ
DIRECTRICE-ADJOINTE
EPSOMS/EPISSOS (AMIENS)

2 SERGE MORARD
DIRECTEUR-ADJOINT
CH SAINT-NAZAIRE

3 MARIE-CÉCILE DARMOIS
DIRECTRICE
CH CRÉPY-EN-VALOIS

4 XAVIER MOREL
DIRECTEUR-ADJOINT
GH BRETAGNE-SUD

5 JOAN PASQUIER
DIRECTEUR
EHPAD PONT-SUR-YONNE & VILLEBLEVIN

6 SYLVIE MOREL
DÉTACHÉE
FHF AURA

7 SÉVERINE LABOUE
DIRECTRICE
GH LOOS-HAUBOURDIN

8 NICOLAS BOUTRY
DIRECTEUR
EHPADS MAREUIL & BRANTÔME

9 SYLVIE SCHRUB
DIRECTRICE
EHPADS FAUVILLE-EN-CAUX & GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE

10 NATHALIE PATTE-QUINTELIER
DIRECTRICE-ADJOINTE
GH ARTOIS-TERNOIS (ARRAS)

Pour que les métiers des D3S soient attractifs et reconnus à la hauteur de leurs responsabilités,

Pour retrouver un exercice apaisé et une qualité de vie au travail respectée,

Pour renouer avec le sens du service public qui fait nos métiers,

Aux élections professionnelles, votez SMPS !

VOTEZ SMPS